

**Université du Québec à Montréal  
Département de science politique**

**Session hiver 2015**

<p><b>POL 2500 Géopolitique contemporaine</b></p>
---

**Elisabeth Vallet**  
**Courriel : vallet.elisabeth@uqam.ca**  
**Bureau : sur rendez-vous**  
**Assistants :**  
**Marc-André Laferrière**  
**Courriel : laferriere.marc-  
andre@courrier.uqam.ca**

---

**Descriptif du cours**

L'environnement international change à un rythme inégalé depuis quelques décennies. Les clivages géopolitiques se sont transformés au point de rendre caduques plusieurs découpages dans les logiques interétatiques. Des points de rupture et quelques événements majeurs encouragent la mise en place d'un système-monde s'appuyant sur de nouveaux enjeux, de nouveaux défis et de nouvelles règles qui interpellent la communauté internationale. Ce cours s'appuie d'abord sur une couverture de l'actualité internationale récente, sur l'analyse des événements marquants qui définissent un nouvel ordre du jour dans la compréhension de l'organisation du Monde. Des dossiers sectoriels, par problématique ou par bloc géopolitique, sont présentés *avec la participation de spécialistes et de conférenciers invités* pour sensibiliser les étudiants au nouvel ordre global en formation.

---

**Objectifs du cours**

Au-delà des indications générales du descriptif, ce cours vise spécifiquement à :

- 1) aborder les grands débats de la géopolitique contemporaine;
- 2) expliquer les nouvelles réalités géopolitiques;
- 3) permettre d'acquérir les outils de base pour comprendre les enjeux géopolitiques contemporains;
- 4) doter l'étudiant d'une capacité d'analyse et de synthèse des enjeux géopolitiques actuels

**N.B.** Ce cours nécessitera une **participation active de l'étudiant**. En effet, tout au long de la session, des spécialistes seront invités à expliquer un problème géopolitique particulier sur le thème de la séance et à en discuter avec les étudiants. L'accent sera mis sur la méthodologie de la recherche. Les critères des différents exercices devront impérativement être respectés.

---

## **Nature de l'enseignement**

Le cours étant offert à son origine grâce au partenariat entre les départements de science politique et de géographie de l'Université du Québec à Montréal et la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, il est prévu que des conférenciers viennent présenter leurs recherches sur des sujets liés à la géopolitique. Le rôle du professeur est d'encadrer les différents conférenciers invités dans le cours, de donner les éléments conceptuels et méthodologiques nécessaires et d'orienter les débats.

Le cours sera divisé en plusieurs portions : une première sera consacrée à l'analyse de l'actualité et demandera une participation dynamique de la classe parfois sous la forme d'exercices pratiques et en équipe, une deuxième sera réservée au cours magistral, une troisième correspondra au temps du débat autour des conférences, des textes et aux exercices méthodologiques et à l'analyse de l'ouvrage assigné pour le cours. Toute la matière présentée en classe, par le professeur comme par les conférenciers, ainsi que le contenu des lectures obligatoires sont sujets à être vérifiés au cours de l'examen. Le cours nécessite une participation active des étudiantes et utilisera les médias sociaux :

<https://www.facebook.com/geopolitique.contemporaine>

---

## **Lectures obligatoires**

Nous aurons recours essentiellement à de la documentation en ligne. Les références seront annoncées au fur et à mesure du déroulement de la session, en accord avec les thématiques développées par les conférenciers. Il y aura bien entendu, des contrôles de lecture.

### **Où trouver les textes ?**

**En lien sur la page : <http://www.facebook.com/geopolitique.contemporaine>**

Vous pouvez accéder à cette page sans divulguer vos informations personnelles. Si vous n'avez pas de page personnelle, vous pouvez en créer une, y compris fictive, qui vous permettra de recevoir les notifications sur votre courriel. Au besoin, le professeur et l'auxiliaire vous expliqueront comment accéder à cette page sans divulguer d'informations personnelles.

**Ouvrage obligatoire : disponible dans deux semaines à la COOP UOAM**

## **Atlas des migrants en Europe Géographie critique des politiques migratoires**



**Auteur(s) :** Réseau MIGREUROP

**Collection :** [Hors collection](#)

**Format :** Brochée avec rabats - 144 pages

**Dimension (en cm) :** 22,2 x 29,7

**EAN13 :** 9782200249663

**Domaines :** [Actualité](#), [Géographie humaine](#), [Géographie régionale](#)

**Date de parution :** 14/11/2012

### Résumé :

Chaque année, des milliers de candidats à l'exil fuient leur pays en guerre ou en crise pour rejoindre l'Europe, certains à bord d'embarcations de fortune surchargées et défailtantes. Des centaines d'entre eux n'y parviendront jamais et y laisseront leur vie, par noyade ou épuisement.

Face au prétendu « danger » que représentent ces migrants selon nombre de dirigeants, la militarisation des frontières européennes, notamment au sud et à l'est, et le renforcement des contrôles apparaissent aujourd'hui comme les seuls mots d'ordre. Et, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, traversé par une crise économique de grande ampleur, la situation ne semble pas près de s'améliorer.

La nouvelle édition de l'Atlas des migrants en Europe propose une évaluation critique des politiques européennes d'asile et d'immigration établies depuis les années 1980 : délivrance problématique des visas « Schengen », délocalisation des contrôles frontaliers dans les pays voisins (Libye, Turquie ou Ukraine), opérations de l'agence européenne Frontex pour intercepter les « indésirables », construction de murs comme en Grèce, multiplication des formes d'enfermement des étrangers, organisation régulière de « charters » pour les expulsions... autant de dispositifs qui dressent toujours plus d'obstacles à l'immigration dans le territoire de l'Union.

Fruits d'un long travail de terrain auprès des migrants et des populations maintenues en centre de rétention, les cartes, textes, graphiques et photographies inédits ici rassemblés permettent de saisir et comprendre des réalités complexes et peu connues du grand public.

---

### **Évaluation de la formation**

N.B. Tout travail remis à l'enseignant devra être dactylographié.

1. Exercices pratiques et contrôle de connaissances en cours – 20%
2. une introduction (1500 mots exactement +/- 10 mots) et bibliographie scientifique (50 références minimum) – 40%
3. un examen sur table, en fin de semestre - 40%

*Les travaux réalisés à la maison seront :*

*- dactylographiés en times new roman 12, interligne 1,5 et marges standard (2,5 cm en haut, en bas, à gauche et à droite)*

*- dans un français correct, sans faute d'orthographe (les fautes, compte tenu de*

*l'existence des correcteurs automatiques seront sanctionnées : maximum de 10% de la note du travail).*

## 1. Exercices pratiques et contrôle de lectures

Quatre séances (non annoncées) donneront lieu à un contrôle de lectures OU exercices pratiques et en équipe. 20%

## 2. La bibliographie scientifique et introduction

### **NB. TOUT SUJET DOIT ÊTRE APPROUVÉ AU PRÉALABLE PAR L'ENSEIGNANT**

Sur le sujet que vous aurez choisi, nous vous demandons d'établir **une bibliographie scientifique exhaustive et thématique.**

- Une bibliographie scientifique recense les ouvrages et articles scientifiques (ouvrages universitaires, revues à comité de lecture) que vous trouverez dans les bases de données disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UQAM (comme JSTOR, Proquest, Ingenta connect, ESOP etc...). 50 références minimum sont requises
- Une bibliographie thématique est classée par thèmes et non par supports. En d'autres termes, cela signifie que l'on vous demande d'ordonner vos références par idées (par exemple pour une bibliographie sur l'Arctique : références générales, références spécialisées sur la géopolitique de l'Arctique, références sur le changement climatique, références sur les impacts sécuritaires de l'évolution climatique etc... ) et non par ouvrages/revues/etc...
- Une bibliographie doit enfin respecter des normes de présentation. Les normes définies par le centre Paulo Freire *ou* celles que vous trouverez ci-après conviennent.
- l'introduction comprend 1500 mots (exactement +/- 10 mots – sans compter les notes de bas de page). L'exercice doit vous amener à être synthétique sans sacrifier la réflexion. Utilisez les notes de bas de page pour étayer votre propos des références adéquates.

### **REMISE : séance 10**

#### Normes de présentation de la bibliographie

pour les ouvrages : NOM (prénom), *Titre du livre*, Lieu d'édition, éditeur, collection s'il y a lieu, année d'édition, pages.

pour les ouvrages collectifs : NOM (prénom) dir., *Titre du livre*, Lieu d'édition, éditeur, collection s'il y a lieu, année d'édition, pages.

pour les chapitres d'ouvrages collectifs : NOM de l'auteur du chapitre (prénom), « Titre du chapitre », dans prénom, NOM du directeur de l'ouvrage dir., *Titre du livre*, Lieu d'édition, éditeur, collection s'il y a lieu, année d'édition, pages.

pour les articles : NOM (prénom), « Titre de l'article », *Nom de la revue*,  
Volume de la revue, numéro de la revue, année, pages exactes.  
pour les références internet : AUTEUR (date de mise en ligne s'il y a lieu),  
*référence ou titre de la page*, adresse url <www. etc...> [date de  
consultation]  
La bibliographie sera thématique (références générales, références  
spécialisées avec des sous-thèmes)

NB. Les dates de remise des travaux ne sont **PAS** négociables.

**Aucun retard** ne sera accepté sans pénalité pour la remise des travaux. La pénalité imposée sera de 5% par jour sur le travail (incluant les jours de la fin de semaine)

Le travail en équipe est encouragé tant et aussi longtemps qu'il ne concerne pas la rédaction des travaux qui reçoivent une note; ces derniers doivent être faits **individuellement**.

**Le plagiat sera sanctionné.** Pour mémoire, un plagiat correspond à la **reproduction** de plusieurs phrases issues d'un texte (écrit, prononcé, qu'il s'agisse d'ouvrages, d'articles ou – et surtout – de sites Internet) dont vous n'êtes **pas l'auteur sans guillemets ni note renvoyant aux références exactes de ce texte**, ou encore à la **traduction littérale** d'un texte sans mention de la source.

### **3. Examen final – Dernière séance**

Cet examen sera d'une durée de **trois heures** et portera sur le contenu des séances magistrales, des lectures obligatoires, des conférences et des discussions de la session. L'examen comporte deux parties : un questionnaire à choix multiple et une question à développement. Aucun document (manuels, notes de cours, articles) n'est autorisé.

---

#### **Thèmes des séances**

Séance 1. Présentation du syllabus et de la thématique du cours

Séance 2. Théories de la géopolitique

Première partie : Géopolitique d'un monde apolaire

Séance 3. Introduction à la géopolitique du Moyen-Orient (1)

Séance 4. Introduction à la géopolitique du Moyen-Orient (2)

Séance 5. Géopolitique d'un monde globalisé

Séance 6. Géopolitique de la frontière

Séance 7. Géopolitique de l'eau (invité)

Séance 8. Géopolitique des missions de paix (invité)

*(9) Semaine de relâche*

Deuxième partie : Études de cas

Séance 10. Géopolitique des génocides (1) – **remise de la bibliographie + introduction**

Séance 11. Géopolitique des États-Unis

Séance 12. Géopolitique des États-Unis (2) –

Séance 13. Géopolitique des génocides (2 - visionnement)

Séance 14. Géopolitique du cyberspace (invité)

Séance 15. Examen final

**EXEMPLES DE THÉMATIQUES dans lesquelles votre sujet peut éventuellement s'inscrire (À VALIDER)**

La géopolitique du Texas  
Géopolitique des ressources naturelles en Haïti  
Aspects géopolitiques du Sri Lanka  
Analyse géopolitiques des conséquences du Tsunami en Asie du Sud-Est  
La Défense antimissile  
L'eau :  
- en Chine  
- au Canada  
- en Espagne  
Un fleuve :  
- le Danube  
- l'Èbre  
- l'Euphrate  
La géopolitique de la prolifération nucléaire  
La place de l'Australie en Asie  
L'Indonésie (plusieurs aspects possibles)  
La piraterie maritime  
La Colombie  
Gibraltar  
Les minorités en Europe occidentale  
La Corée du Nord  
La cyberguerre  
Les drones  
Les robots militaires autonomes  
Le Sahel  
Les frontières de....

L'Arabie Saoudite  
L'Iran  
Le passage du Nord-Ouest  
Le passage du Nord-Est (route du Nord)  
Les conséquences géopolitiques du réchauffement climatique  
Une région, assortie d'un sous- thème :  
- L'île de Hans  
- Le Zimbabwe et ses ressources naturelles  
La Chine  
- aspects internes  
- aspects régionaux  
Les terres australes et antarctiques  
Chypre  
L'Algérie  
Les mutations du terrorisme  
Géopolitique et génocide : le génocide arménien  
Géopolitique de la Turquie  
Le mur en Israël  
Ceuta et Melilla  
La frontière mexicano-américaine  
Etc...

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## PLAGIAT

*Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

**RAPPEL : À partir de septembre 2014, la réserve des cours en science politique se trouve à la Bibliothèque de sciences juridiques et politiques, Pavillon Hubert-Aquin, local A-2100, au 2<sup>e</sup> étage.**



## **Politique 16 sur le harcèlement sexuel**

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>